

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
REPUBLIC OF CAMEROON

MINISTERE DE L'ECONOMIE DE LA
PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

MINISTRY OF ECONOMY PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT



UNION EUROPEENNE
EUROPEAN UNION

FONDS EUROPEEN DE
DEVELOPPEMENT

EUROPEAN DEVELOPMENT FUND

COOPERATION CAMEROUN –UNION EUROPEENNE
CAMEROON-EUROPEAN UNION COOPERATION

PROGRAMME D'APPUI A LA STRUCTURATION DE LA SOCIETE CIVILE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LA SELECTION DE L'ORGANISATION RELAIS DU PASOC POUR LA REGION DE L'EST POUR LA DUREE DU 3^e DEVIS PROGRAMME

Le Programme d'appui à la structuration de la société civile (PASOC, financement Union Européenne 9 ACP/CM/15), dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, a mis en place 10 organisations relais en 2008 (OR, une par région). Ces OR sont des structures associatives et ont pour rôle, dans le cadre de contrats de service, de mettre en œuvre certaines activités du PASOC (formations, suivis de micro projets, audits de proximité). Le PASOC souhaite renouveler son dispositif d'OR dans deux régions du Cameroun (Est et Nord). Ces OR sont accompagnées par une collégialité d'OSC de la région qui assure une veille sur les activités de l'OR et participe à la mise en œuvre des activités du PASOC sous la responsabilité de l'OR.

DOMAINES DE L'APPEL A MANIFESTATION

1) Formations

Le PASOC a mis en place deux dispositifs de formation. Premièrement un dispositif de formateurs à la vie associative dans lequel l'OR est chargée de mettre en place des formations à la vie associative pour les OSC de la région. Deuxièmement un dispositif de formateurs au plaidoyer dans lequel l'OR est chargée de mettre en place des formations au plaidoyer pour les OSC de la région. Ces formations sont animées par les formateurs formés par le PASOC

2) Audits de proximité

Le PASOC a mis en place un dispositif d'audits de proximité. L'OR est chargée de mettre en place ces audits de proximité au bénéfice des OSC de la région. Ces audits sont réalisés, sous la supervision de l'OR, par les auditeurs (2 par région) formés par le PASOC.

3) Suivi évaluation de plaidoyer

Le PASOC finance des projets de plaidoyer mis en place dans le cadre d'appels à propositions. Sous la supervision de l'OR, un dispositif de suivi financier via les auditeurs de proximité et un dispositif de suivi technique via les formateurs au plaidoyer appelés assistants plaidoyer sont mis en place.

4) Divers

A la demande du PASOC, les OR peuvent être amenées à mettre en place des activités spécifiques (réunions grand public, activités de communication etc.)

MISE EN PLACE D'UNE COLLEGIALITE

L'association qui postule pour être OR devra proposer dans son offre la mise en place d'une collégialité. Cette collégialité, proposée par l'OR, est composée de plusieurs OSC de la région et a pour rôle de se réunir régulièrement avec l'OR afin de suivre les activités menées par cette dernière à la demande du PASOC.

EQUIPEMENTS

Le PASOC mettra à disposition de l'OR des petits équipements destinés à être mutualisés avec les OSC de la région. Ces équipements sont la propriété du PASOC.

MODALITES DE PARTICIPATION

La participation à manifestation d'intérêts est ouverte à égalité de condition à toute structure associative légalisée qui a son siège dans l'une des régions concernées par l'appel à manifestation (Nord et Est) ou qui a un bureau enregistré dans ces régions.

1) Présentation du dossier

Un dossier doit comprendre une partie technique et une partie administrative.

Le dossier technique présente la structure, ses compétences, son implication dans la vie associative de la région et la présentation détaillée des activités menées en 2009 et 2010 ainsi que les budgets correspondants. Le candidat présentera sa vision du rôle et de la place de la société civile. Le dossier comprendra également les cv des principaux dirigeants. Chaque membre de la collégialité proposée signera une déclaration attestant sa volonté d'être membre de la collégialité. Le candidat présentera les moyens humains et techniques dont il dispose (salles de réunion, équipements, salariés etc.)

Le dossier administratif comprendra :

- Coordonnées et cv des dirigeants
- Récépissé de déclaration à la préfecture
- Statuts et Plan de localisation

- Attestation de domiciliation bancaire

2) Sélection

Les dossiers seront rédigés en Français en deux exemplaires dont un original et une copie marquée comme tels dans une enveloppe fermée et scellée ne comprenant ni cachet ni indication sur l'identité du soumissionnaire.

L'OR pour l'Est sera sélectionnée sur la base des critères suivants exploités à partir de votre dossier :

- Notoriété comme acteur de la société civile dans la Région
- Présence dans les réseaux associatifs
- Capacités de gestion
- Qualité des partenariats
- Compétences associative des dirigeants
- Expérience dans la mise en œuvre d'activités sociales.
- Capacités financières.
- Représentativité et qualité de la collégialité.

Les critères éliminatoires sont les suivants : dossiers non conformes, fausses déclarations ou pièces falsifiées.

Date limite de dépôt des dossiers : Jeudi 21 octobre 2010 à 16 heures.

Lieu de dépôt des dossiers : siège du PASOC Rue 1784 derrière la station service TRADEX nouvelle route Bastos ou au siège de l'association ASAD à Bertoua (entrée CODASC Caritas Bertoua) Tél : 22 14 83 69 ou 99 87 30 37.

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération. La séance d'ouverture des offres aura lieu au siège du PASOC le mardi 26 octobre.

Base juridique de cet appel à manifestation d'intérêt : 10^e FED.

Christophe Courtin

Chef de projet du PASOC.